Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/08/2021

FRONERI FRANCE SAS glace OASIS ® rappelle 10 batonnets Vanille Tropical 500mL OASIS



- Noms des modèles ou références concernés : **10 batonnets Vanille Tropical 500mL OASIS**
- Marque : **glace OASIS®**
- **GTIN 3274661106716 Lot LVA1046 ; LVA1047 ; LVA1048; LVA1049 Date de durabilité minimale 28/02/2023**
- Conditionnements : **boite de 10 batonnets**
- Date début/fin de commercialisation : **du 03/03/2021 au 10/08/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **10 batonnets Vanille Tropical 500mL OASIS**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CARREFOUR ; CASINO ; CORA ; EURELEC ; AUCHAN ; INTERMARCHE ; SCHIEVER ; EXPORT TG**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène , au-delà de la limite réglementaire, dans des gommes gélifiantes entrant dans la composition**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales règlementaires dans une matière première entrant dans la composition**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 10 octobre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0974361577**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toute questions vous pouvez contacter ce n° de telephone dédié : 09.74.36.15.77**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre